

Saint-Divy Sport Tennis de Table



TOURNOI NATIONAL

**SAMEDI 6 MAI 2017
DIMANCHE 7 MAI 2017**

- Art. 1 :** Le règlement est celui de la FFTT. Le tournoi est homologué « National B » sous le numéro d'homologation xx / 2017-B. Il se déroule au complexe du Valy-Lédan 29800 SAINT-DIVY.
- Art. 2 :** Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Philippe PERROT [JA3]. Le responsable de l'organisation est Nicolas VIENNOT [Président du club Saint-Divy Sport Tennis de Table].
- Art. 3 :** Le tournoi comportera les 17 tableaux décrits ci-dessous. **Il est autorisé de s'inscrire à 2 tableaux par jour.** Le nombre de places est limité dans chaque tableau (les premières inscriptions reçues seront prises en compte en cas de dépassement).

Lettre	Jour	Horaires	Tableau	Nombre de places
A	Samedi	9h00	NC à 8	84
B	Samedi	11h00	NC à 10	84
C	Samedi	8h00	9 à 13	84
D	Samedi	12h00	11 à 15	84
E	Samedi	10h00	14 à 18	84
F	Samedi	13h00	16 à n°500	60
G	Samedi	14h00	Toutes Séries Féminines	36
H	Samedi	15h00	Vétérans	36
I	Samedi	14h00	Poussins/Benjamins/Minimes G/Cadets	36

Lettre	Jour	Horaires	Tableau	Nombre de places
J	Dimanche	9h00	NC à 9	84
K	Dimanche	11h00	NC à 12	84
L	Dimanche	8h00	10 à 14	84
M	Dimanche	12h00	13 à 16	84
N	Dimanche	10h00	15 à 20	84
O	Dimanche	13h30	Toutes Séries (> 1700 pts)	60
P	Dimanche	14h00	NC à 12 Féminines	24
Q	Dimanche	15h00	Poussines/Benjamines/Minimes F/Cadettes	24

- Art. 4 :** Les tableaux se déroulent par poules de 3 joueurs (**2 joueurs qualifiés par poule**). Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches sauf la finale des tableaux F, G et O au meilleur des 7 manches si l'horaire le permet. Les féminines peuvent participer aux tableaux masculins (*cf art. 7*). Les classements pris en compte sont ceux de la **seconde phase de la saison 2016/2017** [janvier 2017]. Les performances sont prises en compte pour les classements, au **coefficient 0.75**.
- Art. 5 :** Les tarifs d'inscription sont les suivants (est considéré catégorie Jeune tout joueur disputant au moins un tableau parmi les I et Q) :

Catégorie	Nombre de tableaux	Tarif
Adulte	1	7 €
Adulte	2	12 €
Adulte	3	17 €
Adulte	4	20 €
Jeune	1	6 €
Jeune	2	11 €
Jeune	3	15 €
Jeune	4	18 €

Les récompenses prévues sont les suivantes :

Lettre	Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste
A	NC à 8	50€	30€	20€
B	NC à 10	60€	35€	25€
C	9 à 13	70€	45€	25€
D	11 à 15	80€	50€	30€
E	14 à 18	90€	60€	35€
F	16 à N°500	170€	85€	40€
G	Toutes Séries Féminines	150€	80€	50€
H	Vétérans	65€	40€	25€
I	Poussins/Benjamins/Minimes G/Cadets **	Lots	Lots	Lots

Lettre	Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
J	NC à 9	50€	30€	20€	
K	NC à 12	65€	40€	25€	
L	10 à 14	75€	50€	30€	
M	13 à 16	85€	60€	40€	
N	15 à 20	100€	70€	45€	
O	Toutes Séries	300€	150€	80€	40€
P	NC - 12 Féminines	60€	30€	20€	
Q	Poussines/Benjamines/Minimes F/Cadettes **	Lots	Lots	Lots	

Elles peuvent être modifiées par l'organisation en cas de nombre de joueurs insuffisant dans un tableau.

** Pour les tableaux I – Jeunes Garçons et Q - Jeunes Féminines, des récompenses seront également prévues pour les 4 meilleurs benjamin(e)s/poussin(e)(e)s qui participeront à ces tableaux.

Art. 6 : Les engagements seront reçus jusqu'au jeudi 4 mai 2016 - 21h00 (comptant sur votre civisme pour vous inscrire dans les délais)

- Par téléphone auprès de :
 - o Thomas KERNEIS – 06.62.82.21.65
 - o Nicolas VIENNOT – 06.87.17.91.29
- Par mail à tournoisdstt@gmail.com
- En ligne sur <http://www.sdstt.com/tournoi/tournoi2017>

Art. 7 : Toute joueuse féminine souhaitant s'inscrire au tournoi doit participer à au moins un tableau féminin (G, P ou Q).

- Art. 8 :** Tout joueur appelé est éliminé s'il ne s'est pas présenté dans le ¼ d'heure (ou après 3 appels).
- Art. 9 :** Il n'y a pas d'interruption à midi. Boissons, frites, casse-croûte sont à votre disposition sur place.
- Art. 10 :** Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, vols, pertes, etc... Il se réserve le droit de prendre les décisions utiles à la bonne marche du tournoi.
- Art. 11 :** Les résultats seront transmis à la FFTT par informatique et compteront pour le classement individuel.
- Art. 12 :** Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 5 mai 2017 à 14 heures au Complexe sportif du Valy-Ledan à Saint-Divy.
- Art. 13 :** Les participants au tournoi acceptent d'être pris en photo durant le week-end de compétition et acceptent que ces photos puissent figurer sur les supports de communication du club de Saint-Divy.
- Art. 14 :** Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.